

Au fil de la Meuse

Histoire - Patrimoine - Culture

***Au nom de quel avenir peut-on sacrifier la mémoire ?
Tout ce qui n'est pas donné ou partagé est perdu !***

Webmaster :
Jacques Leclère

Editeur responsable :
Willy Clarinval

Décembre 2018 - N°27

Nos voies de préférences.

Nous nous sommes déjà souvent exprimés : la politique n'a pas place en nos lignes. Notre seule préoccupation porte sur le patrimoine historique et culturel de notre entité, dans toutes ses composantes, en termes de recensement, d'étude et de sauvegarde. Cela dit, nous devons de rappeler que l'ancienne mandature communale ne nous a jamais gratifié du moindre soutien. Alors que notre fascicule mensuel vous est adressé gratuitement depuis déjà mai 2012, que notre site vient d'atteindre les 15.000 visites et celui de Leffe que nous gérons les 11.000, aucune ligne ne nous a jamais été concédée dans le « Dinant, côté ville... côté champs ». Et bien évidemment nous ne sommes pas référencés sur le site de la Ville.

Nous entendons que la majorité nouvelle voudrait privilégier et mobiliser la participation citoyenne de ses administrés. Nous en acceptons pleinement l'augure.

La mise en valeur du patrimoine est un hommage à ceux qui petit à petit l'ont forgé. Elle participe assurément de la redynamisation d'une ville. Depuis le début, nous en sommes convaincus. Et l'avons dit et redit. Pour rappel, les objectifs entrevus sont les suivants. Voir créer au centre-ville de Dinant :

- un musée de la dinanderie
- un musée de la couque
- un musée mémorial sur les massacres de 1466 et 1914.

Nous verrions bien l'installation de ce dernier dans l'ancien café Saint Roch. Le bâtiment est un témoin de la reconstruction de la cité après le passage des Bourguignons en 1466. En 1914 il a servi de lieu de séquestration de civils, avec la Forge Bouille toute proche. Beaucoup de ces malheureux périrent sous les balles au Mur Tschoffen ou seront envoyés en exil.

Pour la dinanderie, il y a urgence, si l'on veut encore bénéficier des conseils de certains témoins. Et de leurs objets...

La modernité de certaines constructions nuit au caractère de « ville mosane » de Dinant. Le bas de la rue Saint-Jacques et la Place Patenier sont de véritables gâchis, ces endroits ayant perdu leur pittoresque, livrés à une quasi-déshumanisation. Nous nous réjouissons de ce que l'Ecole Notre-Dame et la Gendarmerie conserveront leurs façades d'origine, c'est incontestablement un acquis, mais demeurons vigilants. Cependant, ce qui nous tient le plus à cœur et nous paraît prioritaire, consiste en la création d'une **commission du Patrimoine**, aux mandats non rémunérés, d'une bonne dizaine de personnes, non politisées, et qui serait saisie de toute question importante en la matière.

Nous côtoyons depuis quelques années de vrais amateurs du Patrimoine de Dinant, mais qui n'osent pas se lancer, ne pouvant « rivaliser », nous disent-ils, avec les « professionnels ». Ils se trompent : c'est de leur patrimoine dont il s'agit. Ils doivent se le réapproprier. Nous sommes là pour les y aider. Nos pages leur demeurent entièrement ouvertes, en tant qu'instrument de discussion. « N'ayez pas peur... ».

Alors, oui, vous verrez, Dinant retrouvera pour partie ses couleurs d'antan. Avec une fierté certaine pour ses copères !

Willy Clarinval

ÉDITORIAL - 1	LA PAGE DES DINANDERIES - 5	LÉON JEANZAC - 9	FRANCS-TIREURS À DINANT -13
LE CHAT PERCHÉ (SITE) - 2	RECHERCHE - 6	GEORGE BELL - 10	FRANCS-TIREURS À DINANT - 14
LE CHAT PERCHÉ (SUITE) - 3	LÉON JEANZAC - 7	PAGE 14-18 - 11	LE CHÂTEAU DE DINANT - 15
Nos lecteurs se manifestent - 4	LÉON JEANZAC - 8	PAGE PICTURALE - 12	IL Y A CENT ANS...- 16

Réalisé par les bénévoles du groupe de travail de l'association « Au fil de la Meuse ».

Toute reproduction de l'entièreté ou d'une partie de ce mensuel doit faire l'objet d'une demande écrite via le mail du webmaster : fn618769@skynet.be !

Le « chat perché » - suite.

Une toute petite rectification à apporter à l'article de notre dernière feuille. La « maison du chat » ne se trouve pas directement sur la Grand'Place de Dinant, mais juste à côté, à la rampe du pont (1).

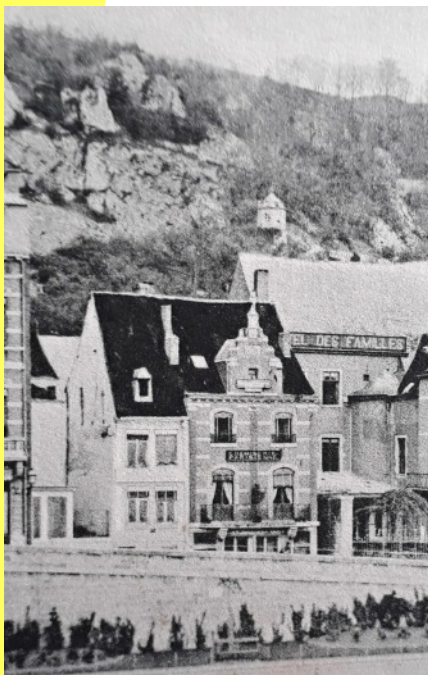
A diverses reprises, nous avons entendu parler d'une rivalité entre deux Dinantais se faisant face. L'autre, à l'Avenue des Combattants donc, aurait peut-être même fait placer une statue d'un chien en devanture de son habitation.

Cette version semble se confirmer, dès lors que nous avons reçu d'Olivier Defrance les précisions suivantes : « Ma cousine Madeleine Georges-Migeotte m'a raconté, il y a de cela plus de trente années, l'origine du « chat perché » dinantais. Au XIX^{ème} siècle, la maison était la résidence d'un personnage très engagé politiquement. Il se fait que, de l'autre côté de la Meuse, face à son habitation, résidait une autre personnalité très politisée... mais du parti opposé ! Je ne sais lequel était le libéral et lequel était le catholique. Lorsque ces deux hommes se croisaient dans Dinant, ils ne manquaient jamais de s'invectiver, avec le langage fleuri que l'on imagine. Un beau jour, lors d'une de leurs disputes habituelles, le résident du côté Grand'Place lança à son meilleur ennemi : « Et bien, si tu veux faire le chien (dans le sens aboyer sans cesse), je ferai le chat ! » Et l'homme commanda alors la réalisation du chat, qui fut placé au sommet de sa maison, face à son opposant et à la Meuse. Voilà quelle serait l'origine du « chat perché »... Probablement impossible à vérifier, mais une belle histoire dinantaise datant de l'époque des craqueries ! » Notre correspondant nous transmet trois nouvelles photos qu'il légende. Vous les trouverez ci-dessous. Un tout grand merci à lui.

Notre ami Pierre nous donne le récit que lui a fait M. Bourdon : « Le chat fut transporté en septembre 1979 dans le jardin à Anseremme avec une pierre sur laquelle est représentée une ancre de marine inversée et la date 1615 se trouvant avec le chat sur le toit. La statue proviendrait d'une chocolaterie à Dinant appelée " le chat " avant 14 »

(1). Comme déjà dit, le bâtiment a abrité le restaurant « Les baguettes du mandarin ». Lors de l'avant-dernier chômage de la Meuse, nous avons aperçu sur la rive juste en-dessous du pont, une statue... « romaine » ! Laquelle très vite s'est avérée être une statue d'une divinité... asiatique ! Sans doute précipitée en Meuse lors de la cessation du restaurant...

C.W.



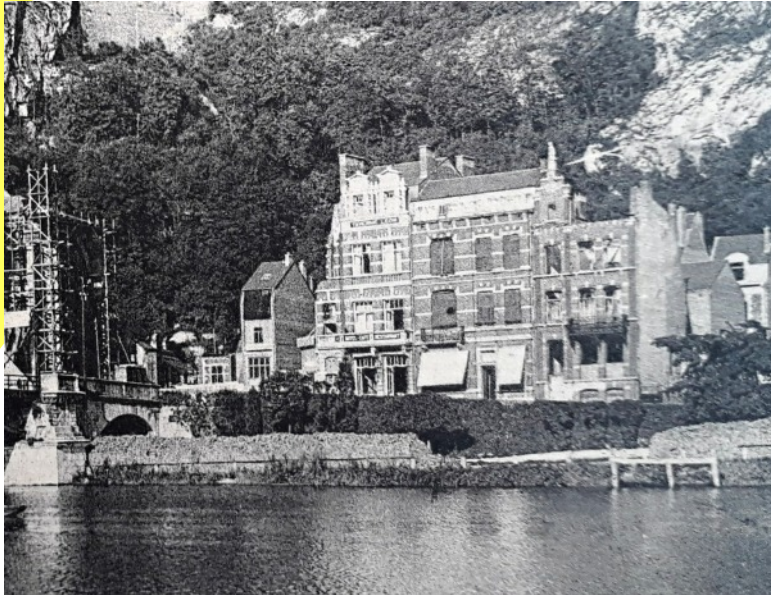
La maison du chat à la fin du XIX^{ème} siècle. On voit qu'elle est alors le siège d'une "chemiserie parisienne". Le chat y est déjà présent (sa silhouette est en partie "mangée" par une retouche du photographe sur la toiture).



La maison au début du XX^{ème} siècle, siège de la fabrique de couques des frères Brasseur.



C'est sans doute dans l'une de ces maisons que devait habiter "l'opposant politique"...



La maison après la première guerre mondiale. On voit qu'elle est en reconstruction, mais le chat n'a pas bougé!

Nous avons reçu la visite de Monsieur Hervé CIZAIRE de Dinant qui, en complément de notre article sur le chat de la Place Reine Astrid, nous a apporté des photos prises lors de la descente de la statue du chat. Il faisait partie de l'équipe chargée de mettre au sol la pesante statue, et ce dans les années 1978/1979.

Voici ces photos d'époque :



Nos lecteurs se manifestent...

Par la même occasion, Monsieur Cizaire nous a procuré quelques documents concernant la filature de Leffe. Il s'agit d'un livre consignait les rapports de réunions dont nous vous présentons ici un exemplaire, ainsi qu'un modèle de fiche du personnel et une photo, probablement prise à l'occasion de remises de décorations au personnel. A ce sujet, peut-être pourrez-vous nous éclairer sur la date et même nous citer quelques noms des personnes figurant sur la photo ! Merci d'avance.



Reunion du conseil du 20 avril 1883 pour la verification des écritures. Dans cette même séance le conseil croit devoir acter qu'il consulte, sous la date du 9 avril courant par M. le Directeur sur le point de savoir s'il y aurait lieu de faire une nouvelle fourniture de quatre cent pièces écosses à M. de Wilmerding et C^{ie} indépendamment des commissions antérieures. Cet avis favorable a été subordonné à la condition expresse que le règlement des marchandises vendues en février et mars serait exigé à bref délai et qu'on demanderait le paiement immédiat de cinquante pour cent des marchandises à mesure des livraisons conformément à l'offre faite spontanément au conseil le surveiller par M. Franquart (signé) Cambrey Hub. Goumard Paris

R
 MANUFACTURE DE TISSUS
 — — —
 Fonds de Prévoyance

Nom de l'ouvrier *Kerman*
 Prénoms *Léonard*
 Date de naissance *le 14 Mars 1874 à La Motte*
 Date d'entrée à l'Usine *11 Mai 1877*
 Sortie *le 14 Mars 1877 jusqu'à 1878 - entre le 14 Mars 1878 jusqu'à 1879 - sort le 14 Mars 1879*
 Motif de la sortie *pour travailler au dehors*
 Est-il marié *oui*
 Combien d'enfants en dessous de 16 ans *1*
 Combien de ces enfants travaillent à l'Usine
 Signature : *C. Homan*

Tout ouvrier qui serait reconnu avoir fait une fautive déduction s'expose à voir supprimer sa participation au Fonds de Prévoyance.

La page des dinanderies



DINANT

BOUVIGNES

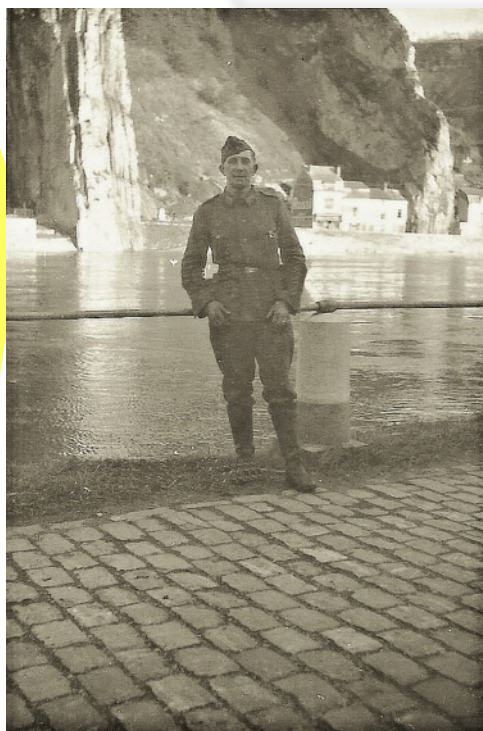
• COLLECTION JEAN-CHRISTOPHE GARIGLIANY

La page des dinanderies



Porte-plume en cuivre avec la mention DINANT

Recherches - Divers...



Soldat à Neffe. Qui c'est?



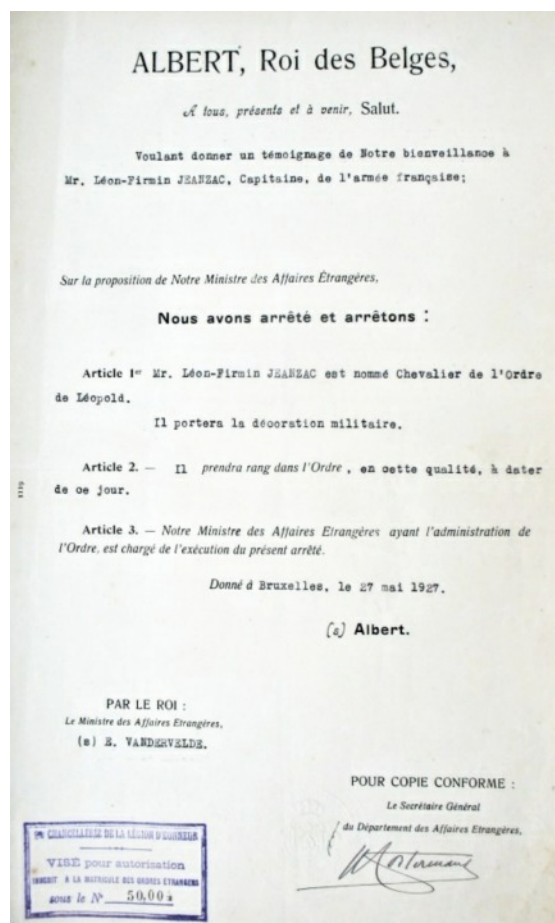
Qui ? Et où ?



L'armistice signé, il passe ensuite du 24^e R.I. en 1920 au 167^e R.I. en 1922. En 1923, le 167^e R.I. Est transformé en 8^e R.I. Après un bref passage en 1925 au 144^e régiment de ligne, il est maintenu en activité avec pension temporaire de 10 % pour nombreuses blessures et cicatrices et notamment une gêne fonctionnelle de la jambe droite provoquant une légère claudication. Léon Jeanzac mesure 1 m 58, petite taille qui est inhabituelle dans le commandement français. Il a les cheveux bruns, le visage ovale et les yeux noirs. Il est chef de bataillon en 1928 et passe au 121^e R.I.¹ Il est nommé lieutenant-colonel dans ce régiment avant de prendre le commandement du 8^e R.I. le 10 mars 1938.



(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)



(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

En 1927, eu égard à son comportement courageux dans la Première Guerre Mondiale, il est nommé chevalier de l'ordre de Léopold par le roi Albert 1^{er}². Il reçoit en outre le droit de porter cette décoration.

Notons encore que le tout jeune officier Jeanzac reçoit en dotation une arme de service qu'il jugera d'emblée trop lourde et trop imprécise.



(Doc. Annette Aicardi-Jeanzac)

Cette arme revêt cependant une importance capitale dans le destin tragique de Léon Jeanzac, nous le verrons plus loin.

Saisi sur l'ennemi au cours d'un combat en 1914-1918, le Mauser ci-après était son arme préférée. Cette arme possède la curieuse particularité de pouvoir être rangée dans un écrin en bois qui peut servir de crosse et permet

¹Le Musée de Haut-le-Wastia possède nombre de vestes d'uniforme de ses différentes affectations.

² On pourrait s'étonner de cette reconnaissance belge, mais l'examen de son livret matricule fait

apparaître que lors d'une mission de reconnaissance à la tête de sa compagnie, il a été blessé « aux éclusettes » près de Nieuport le 18 juillet 1915



Pistolet Mauser 9m/m saisi par le colonel Jeanzac sur un officier allemand le 14/18. C'est une arme de production d'outils et se sépare facilement. Son état est hors série de casse et permet des fins très précises.

(Doc. François Evrard-Jeanzac)

Selon le journal *Ouest Eclair* du 16 mars 1939, c'est dans l'après-midi que Léon Jeanzac prend le commandement du 8^e R.I. Dans la cour Wagram de la caserne Proteau.

Il succède ainsi au colonel Pollet de Saint-Ferjeux. Le colonel de Saint-Ferjeux (18^e Div. Inf.) sera présent à Dinant en mai 1940 et fait prisonnier du 16 mai 1940 au 17 avril 1945.

Dans son édition du 17-03-1939, le journal *Ouest Eclair* publie les photos de cette prise de commandement. Le 18 mars 1939, lors d'une prise d'arme, le général Frech fait ses adieux à ses officiers. A cette occasion, le journal local nous présente à nouveau le colonel Jeanzac.

Pour être tout à fait complet, nous devons relever que Léon Jeanzac sera affecté à la Commission militaire interalliée de contrôle en Allemagne de 1920 à 1924. (Carte d'identité ci-dessous).



(Doc. Annette Aircadi-Jeanzac)

LA PRISE DE COMMANDEMENT DU COLONEL JEANZAC AU 8^e R. I.

La cour Wagram de la caserne Proteau a été hier après-midi le théâtre d'une belle cérémonie militaire. Succédant au colonel Pollet de Saint-Ferjeux, le lieutenant-colonel Jeanzac a pris le commandement du 8^e d'Infanterie.

Tous les éléments de notre beau régiment, qui, depuis le départ de son chef, était placé sous la direction du lieutenant-colonel Mauris, avaient pris place dans la cour, encadrant leur glorieux drapeau. Avant l'arrivée du colonel Dunoyer, commandant par intérim l'I. D. 5, qui devait présenter le lieutenant-colonel Jeanzac à son nouveau régiment, le lieutenant-colonel Mauris remit la médaille d'argent de l'Education physique au lieutenant Collinot de la Salle et la médaille de bronze au sergent-chef Jean Le Moullec. L'arrivée du drapeau fut saluée par la *Marseillaise*, exécutée par l'excellente musique du 8^e R. I.

Après la présentation d'usage, le lieutenant-colonel Mauris remit au nouveau chef du régiment la fourragère rouge gagnée sur les champs de bataille. Puis ce fut, dans l'enceinte militaire, l'impeccable défilé des troupes devant les colonels Dunoyer et Jeanzac, défilé qui valut au lieutenant-colonel Mauris les félicitations du premier nomme. Les troupes rentrèrent dans la cour Wagram et présentèrent les honneurs au drapeau, qui salua et embrassa le lieutenant-colonel Jeanzac, cependant que retentissait une nouvelle *Marseillaise*, qui clôtura cette cérémonie, à laquelle assistaient le lieutenant-colonel Maillard, commandant le 11^e R. A., et les membres des associations des Officiers et des Sous-Officiers de Réserve.

Au nouveau commandant du 8^e R. I., qui appartenait au 121^e d'Infanterie à Montluçon où il a laissé le meilleur souvenir, nous présentons nos respectueux compliments de bienvenue.

(Ouest Eclair, 16-03-1939)



Le général Frech prend congé des officiers de la garnison

(Ouest Eclair, 19-03-1939)



Le document ci-contre de 1939 est cependant antérieur à sa nomination au 8^e régiment d'infanterie puisqu'il occupe encore le poste de commandement du 121^e régiment d'infanterie au grade de Lieutenant-colonel.

(Doc. Françoise Jeanzac)

George BELL.



Dans notre feuille précédente, nous aurez découvert une peinture de l'artiste australien George BELL, montrant Dinant. Nous ignorions qu'elle faisait la page de couverture de l'ouvrage de Bernard LEJEUNE "*Quand, de décembre 1918 à mars 1919, DINANT hébergeait des troupes australiennes*", paru tout récemment, et que nous nous sommes procuré ce 22 novembre à la librairie D-Livre à Dinant. Elle constitue également le fond de l'affiche se rapportant à l'exposition qui s'est tenue du 4 mai au 1er juin à l'Hôtel de Ville.

En voici une autre, de 15,6 cm sur 23,8 cm, intitulée "Horse and mule sale, Dinant" - vente de chevaux et mulets (1) à Dinant - découverte sur Internet, mais qui fait l'objet de la page 47 du travail de Bernard Lejeune, la page 46 étant consacrée à l'affiche de vente.

Cette dernière s'est déroulée le 24 février 1919, place de Meuse, sous l'égide du notaire Laurent, devant des bâtiments, dont celui des Ouvriers Réunis, qui curieusement sont intacts (dévastation de 1914?) Elle fait également partie de la collection de l'Australian War Memorial sur le premier conflit mondial (répertoriée sous le n°ART00126).

(1) appartenant à l'armée australienne



Page 1914-1918



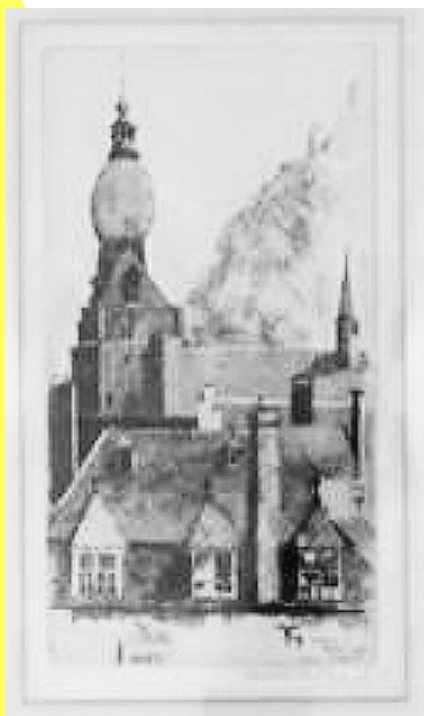
1^{er} plan. Jules Poulain, moi, en
petit soldat français.
2^{es} plan, ma grand'mère Marie Kellner-
Gérardon. ma mère Trébellé Kellner-
Gerdout. ma tante Luitia (Tsa) Kellner
3^{es} plan. ma cousine Jeanne Gerdout
1 fille d'Alfred et de Adèle Periot, sœur
de ma grand'mère maternelle Elise
Gerdout-Periot / mon Père Gaston
Kellner. Photo prise dans notre maison
Place St Nicolas, peu avant la déclaration
de guerre en 1914. WILLY Kellner.

Photo en vente sur Internet...

Page picturale



Huile sur toile "Rives de Meuse Dinant" par Alain HUGUENIN, peintre et sculpteur de Givet (site: <http://alainhuguenin.org>).



Gravure de Susan Fletcher Crawford, de Glasgow, décédée en 1919. Elle est intitulée "L'Eglise Notre-Dame de Dinant".



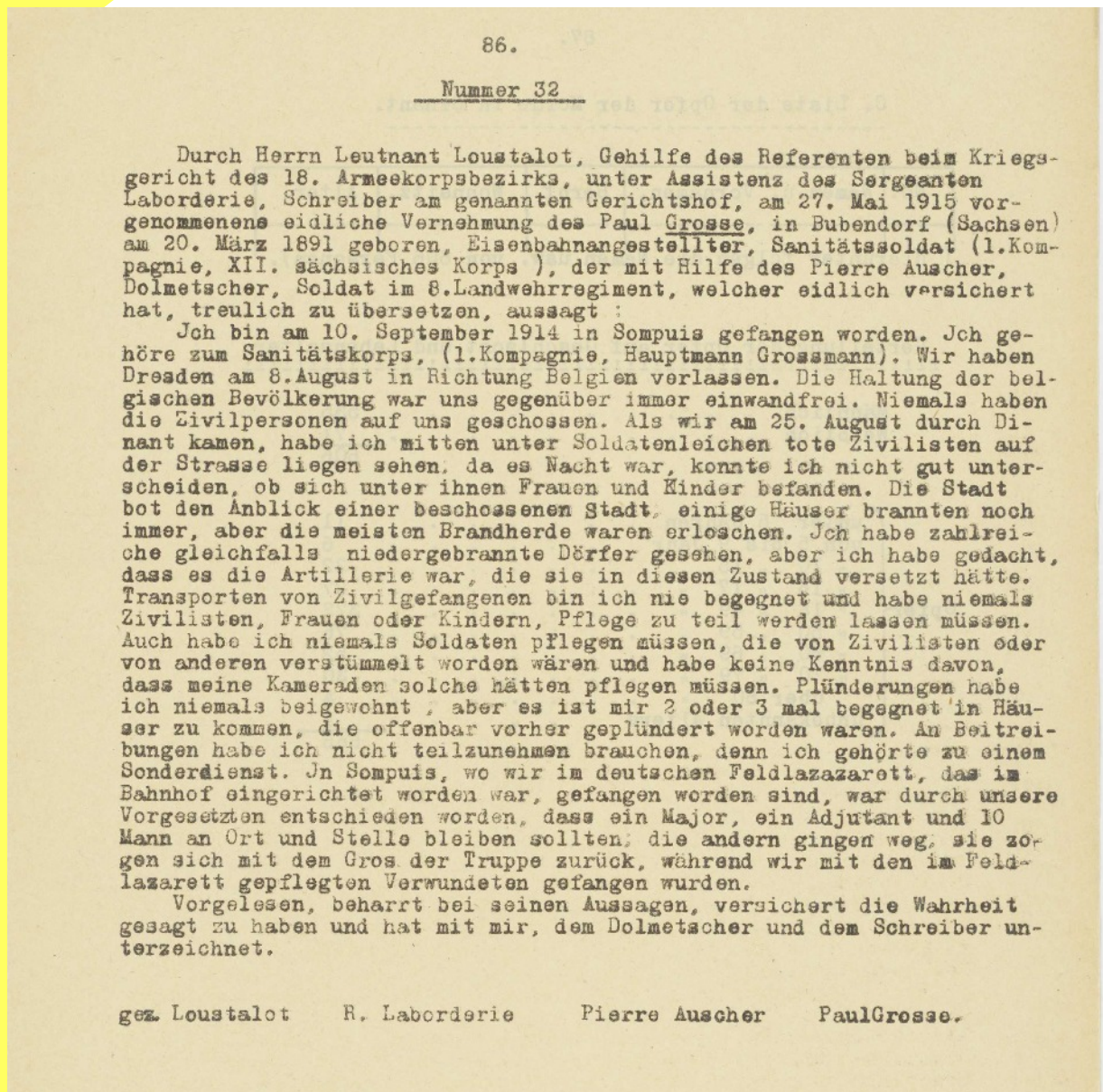
Aquarelle et encre, 30 cm sur 43 cm, datée du 10/7/1952. Signature "ROUL"(?) illisible.



Lesse et Pont St Jean "très améliorés..."
Ni signature ni date.

A propos de supposés francs-tirzeurs en 1914 à Dinant

Il est utile pensons-nous de contrer cette thèse à chaque fois que l'occasion nous en est donnée. Tel est ici le cas, avec le témoignage d'un soldat saxon (Archives de Saxe à Berlin - SächstSta-D 11250 Sächsischer Militärbevollmächtigter in Berlin, Nr.33).



La traduction de cette déclaration se trouve page suivante...



À propos de supposés francs-tirailleurs en 1914 à Dinant

Paul GROSSE, né le 20 mars 1891 à Budendorf (Saxe), est capturé par les Français à Sompuis (département de la Marne) le 10 septembre 1914. Il était affecté au service sanitaire de la 1^{ère} compagnie (capitaine GROSSMANN) du XII^{ème} corps saxon. Il avait quitté Dresde le 8 août.

Voici ce qu'il déclare et signe le 27 mai 1915, devant le lieutenant LOUSTALOT assisté du sergent LABORDERIE, et l'interprète Pierre AUSCHER, soldat du 8^{ème} régiment de Landwerh, à propos de Dinant.

- l'attitude de la population belge envers nous a toujours été parfaite
- jamais des civils n'ont tiré sur nous
- quand nous sommes arrivés à Dinant le 25 août, j'ai pu voir, parmi les cadavres de soldats, des civils morts étendus dans la rue, mais comme il faisait nuit, je n'ai pu distinguer s'il y avait des femmes et des enfants
- la ville apparaissait comme une ville bombardée ; quelques maisons brûlaient toujours, mais le plus gros de l'incendie était terminé
- j'avais déjà vu des villages brûler, mais j'ai pensé, comme l'artillerie était présente, que c'est elle qui avait abouti à cet état
- je n'ai jamais rencontré de convois de prisonniers civils, et n'ai jamais laissé de civils, femmes ou enfants, sans soins
- je n'ai jamais soigné de soldats qui auraient été atteints par des civils ou autres, et je n'ai pas connaissance de ce que des camarades auraient soigné de tels soldats
- je n'ai jamais assisté à des pillages, mais deux ou trois fois je suis entré dans des maisons qui apparemment avaient été pillées
- je n'ai jamais dû participer à de telles opérations, dès lors que j'appartenais à un service spécial.

Voilà qui est on ne peut plus clair !

C.W.

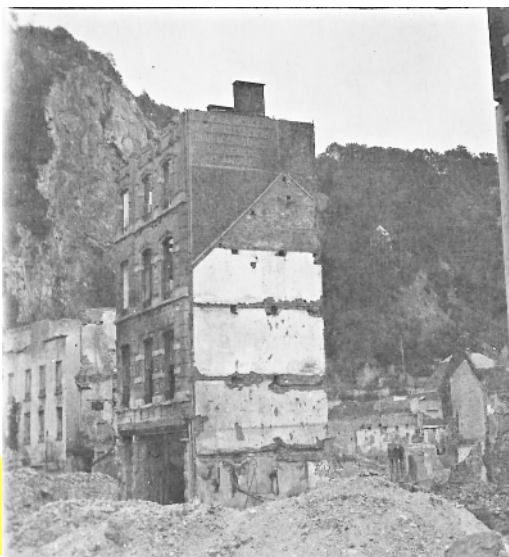
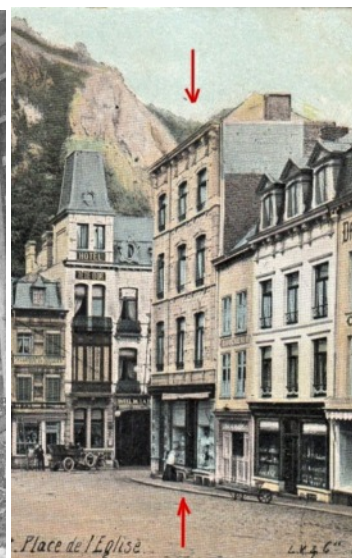


Photo cataloguée «Dinant Juni 1915 »



Ce même bâtiment

Histoire du château de Dinant (en ce qui touche son bâti).

La conférence du 24 novembre de Philippe Bragard à la Citadelle nous a permis de recueillir les informations suivantes quant à la structure du château, à ses divers aménagements et à son occupation au cours des siècles. Sa première mention date des environs de l'an 1040, un peu comme à Huy.

En 1466, alors que la ville est dévastée par les troupes bourguignonnes, on ignore ce qui se passe au château. Le démantèlement des remparts de la ville est ordonné, et les comptes de démolition dont nous disposons sont muets quant au château. Le duc de Bourgogne avait-il intérêt à le détruire, dès lors qu'il avait là une belle opportunité pour y abriter une garnison ?

Sous Erard de la Marck (1472-1538), des travaux sont menés en 1506-1507, en vue notamment de pourvoir le château de boulevards d'artillerie et sans doute l'agrémenter de logis Renaissance. Mais pour ces derniers, nous ne disposons d'aucune iconographie.

En 1554, Rabutin, rapporteur d'Henri II, fait l'éloge du château existant et en donne une description. On peut entrevoir qu'une galerie d'arcades courait au rez-de-chaussée.

L'architecte Claude de Chastillon réalise à la fin du 16^{ème} siècle des repérages pour le compte du roi de France Henri IV. Il esquisse des dessins « à la sauvette » de la plupart des places fortes. Un peu comme un espion. D'où de sérieuses distorsions dans les gravures qui en résulteront.

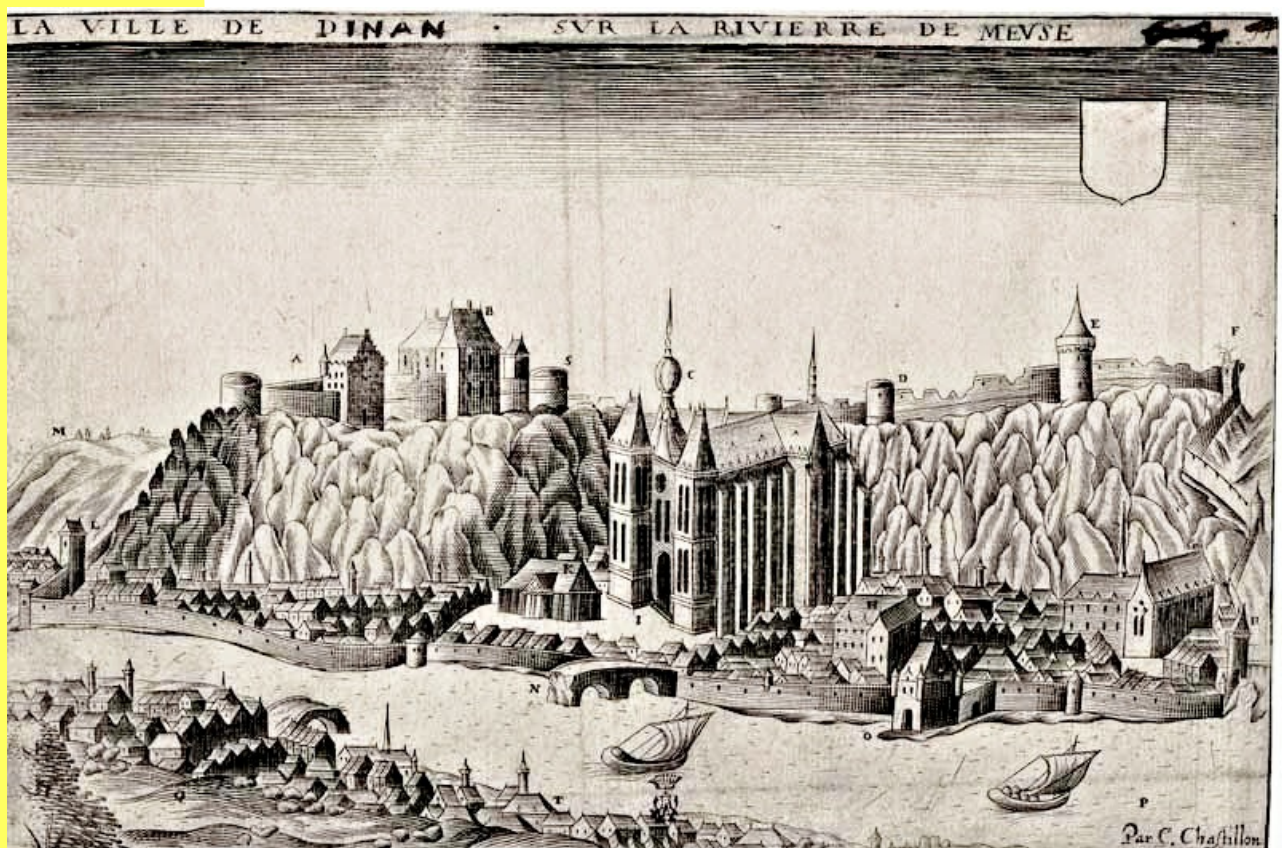
Au milieu du 16^{ème} siècle, l'ingénieur Alessandro Pasqualini (1493-1559), en même temps qu'en ville il accole à la tour Chapon un bastion et une casemate, procède à l'élargissement et à l'approfondissement des fossés flanquant le château.

Au 17^{ème} siècle, aucune mention de travaux au château. Par contre, on dispose d'informations sur son équipement et sa garnison (1636) : 160 soldats, 2 sergents, 5 caporaux, 2 canonniers. A la première semonce, 260 soldats peuvent être levés.

Arrive en 1675 le siège de la ville par Louis XIV. Vauban dote le château d'une défense en demi-lune et d'une caserne. Les travaux sont relancés en 1690 par l'implantation de redoutes casematées.

EN 1703, le château est restitué à la principauté de Liège, non sans avoir été au préalable entièrement démoli. L'endroit restera en l'état jusqu'à la construction de la Citadelle par les Hollandais après 1815.

C.W.



La gravure de Claude de Chastillon...

Il y a cent ans, les armes se taisaient...



Photos Lefort Nicole